

Décision n° D2023_151

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L2125-1-2°, R2162-15 à R2162-26, R2172-2, R2172-4 et R2172-6,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2020-XI-48 du 12 novembre 2020 approuvant « le plan pluriannuel d'investissement 2021-2030 »,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-23 du 1er juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu son arrêté n°2021-271 du 1er juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber directeur général des services,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n°11-1 du 7 juillet 2022 approuvant la création de la société publique locale Séquano Grand Paris,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n°11-5 du 8 décembre 2022 approuvant la convention-cadre de mandat servant de référence aux futures conventions avec la SPL Séquano Grand Paris,

décide



Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 093-229300082-20231005-D2023_151-AR



- D'APPROUVER la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à la rénovation et extension du collège de Jean Jaurès à Montfermeil à conclure avec la société publique locale Séquano Grand Paris, dont le projet est ci-annexé ;
- DE PRÉCISER que les honoraires sont fixés à 556 530,61 euros HT, soit 667 836,73 euros TTC ;
- DE SIGNER la convention ainsi que tous les actes y afférent au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental,
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le



ID : 093-229300082-20231005-D2023_151-AR